

Vous avez eu raison, mon très révérend Père, de rappeler dans votre circulaire du 7 Juin, que Dieu est admirable dans ses voies et que pour vous aussi, il a fait de grandes choses. Il est impossible, en effet, de ne pas admirer cet arbre magnifique qui a surgi dans une terre d'abord peu fertile pour ne pas dire ingrate, et qui maintenant abrite par milliers, sous ses rameaux, les malades, les aliénés, les enfants arriérés, les jeunes délinquants, les sourds-muets, les aveugles, les orphelins et autres enfants. Vraiment, il n'y a point de misère physique ou morale que vos religieux, formés à la grande école de Monsieur le Chanoine Triest, leur fondateur, ne s'emploient à soulager, sous votre vigilante et sage direction, avec un dévouement que rien ne lasse, car il s'alimente d'une manière continue à la source même de la charité divine.

Après un siècle d'existence, dont chaque année a été remplie par des travaux aussi utiles à la société qu'à l'Église, votre Congrégation a bien le droit de se réjouir dans le seigneur en faisant remonter à ce suprême Auteur de tous les biens, la gloire et l'honneur des œuvres multiples de miséricorde qu'elle a fondées dans les différentes parties de la Belgique, au Canada, aux États-Unis, en Angleterre, en Irlande et dans les Pays-Bas.

Mais loin d'être un point d'arrêt dans son développement, le centenaire qu'elle se prépare à célébrer doit être, au contraire, le point de départ d'une ère nouvelle de zèle, de vigueur, de fécondité. Aujourd'hui, mon très révérend Père, le champ de la charité est